

Marie-Louise Pelus-Kaplan

(Université Paris-Diderot, Paris 7)

L'HISTOIRE DE GDANSK A L'EPOQUE MODERNE: NOUVEAUX ECLAIRAGES DONNES PAR LES ARCHIVES FRANÇAISES ET LES DOCUMENTS FRANCOPHONES*

La ville de Gdansk a de tout temps joué un rôle très important, non seulement dans l'histoire de la Pologne, mais également dans celle des relations franco-polonaises. Il n'est donc pas étonnant que les archives françaises et les documents francophones recèlent à propos de Gdansk des richesses encore mal connues.

Il faut se référer, à propos de l'intérêt des archives françaises pour l'histoire de Gdansk, au livre très important de Ghislain Brunel¹. Dans l'index de cet ouvrage, la rubrique «Dantzig» apparaît dans 46 pages ou groupes de pages, certains de ces groupes comptant parfois une bonne trentaine de pages successives dans lesquelles la ville de Dantzig est citée à plusieurs reprises. L'introduction du répertoire de Ghislain Brunel insiste d'emblée sur le rôle des «blés de Dantzig» dans les relations franco-polonaises à l'époque moderne, et souligne la richesse de certains fonds d'archives pour l'étude de ce phénomène dont l'importance était capitale aux yeux de la monarchie française: fonds des intendances (série C des Archives Départementales), fonds du Contrôle Général des Finances (série G7) et du Secrétariat d'Etat à la Marine (séries Marine B); tous ces documents sont consultables à Paris au Centre Historique des Archives Nationales. D'autres fonds sont susceptibles de s'avérer riches en informations, telle la série H avec la sous-série H2 des Archives Nationales, ou les fonds des Amirautés (série B) des Archives Départementales des provinces maritimes. Dans ces régions, mais également dans certaines villes de l'intérieur, les archives municipales peuvent apporter des informations très intéressantes² sur les importations de «blés» polonais à l'occasion des crises de subsistances. D'autres régions françaises que

* Za współpracę przy publikacji tekstu Redakcja składa podziękowania Pani dr Agnieszce Jakuboszczak z Instytutu Historii Uniwersytetu im. Adama Mickiewicza w Poznaniu.

¹ *Les sources de l'histoire de la Pologne et des Polonais dans les archives françaises*, éd. G. Brunel, Paris, 2003.

² M. L. Pelus, *Żywność i handel francuski na Bałtyku w drugiej połowie XVI wieku*, „Przegląd Historyczny”, t. 73, 1982, s. 663-681.

la façade atlantique ont eu avec Gdansk des relations suivies à l'époque moderne, comme en témoignent des projets d'immigration depuis Dantzig vers Toulon au XVIIIe siècle, ou encore, à la même époque, vers l'Alsace et ses marges.

Autre apport intéressant des archives françaises: le fait que, même après la «disparition» de la Hanse en tant qu'organisation politique à partir de 1669, le royaume de France continue, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, à considérer Dantzig comme une quatrième «ville hanséatique», traitée à l'égal des trois dernières «villes hanséatiques» du Saint Empire, Lübeck, Brême et Hambourg³.

Quant à la situation de Gdansk au sein de l'Etat polono-lituanien, les séries K et KK des Archives Nationales (cartons et registres concernant notamment les rois et reines de Pologne d'origine française) n'apportent rien de bien neuf; elles permettent néanmoins d'éclairer les différends de toutes sortes qui n'ont cessé d'opposer Gdansk, «ville libre sous la protection de la République»⁴, aux rois de Pologne successifs, notamment au sujet des douanes ou taxes que ces derniers ont voulu imposer à la ville.

C'est surtout dans les archives du Secrétariat d'Etat à la Marine (série B) que figurent nombre d'informations particulièrement riches concernant la situation de la ville de Gdansk dans le contexte international: transports de troupes françaises vers Dantzig lors de la Guerre de Succession de Pologne dans les années 1730; péripéties liées à l'épidémie de peste qui frappe Dantzig en 1709, au moment même où la France a urgemment besoin de recevoir les blés polonais; difficultés créées dans la Baltique par la Grande Guerre du Nord. La série B1 (Affaires étrangères, correspondance des consulats) est une véritable mine de renseignements sur Gdansk. Cette source est déjà bien connue grâce à la publication, par Edmund Cieslak et Jozef Ruminski, des lettres et rapports de Mathy, résident de France à Dantzig au début du XVIIIe siècle, et de ses successeurs⁵. Mais cette publication n'épuise pas l'intérêt de la série manuscrite originale, puisque une partie de ces documents est restée inédite, de même que la série «Affaires Etrangères B 3» où l'on trouve, entre autres, un mémoire sur le commerce de Dantzig daté de 1776–1782.

Le répertoire de Ghislain Brunel n'accorde pas la même importance aux fonds des Archives du Ministère des Affaires Etrangères (AMAE), autrefois situées au Quai d'Orsay, actuellement entreposées dans de nouveaux bâtiments à la Courneuve, une localité située au nord de Paris. Si l'on en croit G. Brunel, c'est surtout pour l'histoire contemporaine de Gdansk (après 1789) que ces fonds présentent de l'intérêt, avec la correspondance politique des consuls de Gdansk et d'autres villes pour la seconde moitié du XIXe siècle, et la série Z qui contient la correspondance consulaire et commerciale pour Gdansk de 1792 à 1901. On peut s'étonner toutefois de voir qu'aucun détail n'est donné sur le contenu

³ *Les sources...*, op. cit., s. 35, 38; zob. też. M. Ressel, *Von der Hanse zur Hanseatischen Gemeinschaft*, „Hansische Geschichtsblätter”, 130, 2012, s. 132–135, 169–171.

⁴ *Les sources...*, op. cit., s. 72.

⁵ E. Cieslak, J. Ruminski, *Les rapports des résidents français à Gdansk au XVIIIe siècle*, t. 1, (1715–1719), Gdańsk 1964; t. 2, (1720–1721), Gdańsk 1968; E. Cieslak, *Les rapports des résidents français à Gdansk à l'époque des partages de la Pologne*, t. 3, (1787–1790), Gdańsk 1976; E. Cieślak, *Ostatni memoriał rezydenta francuskiego w Gdańsku z 1796 r.*, „Zapiski Historyczne”, t. 36, 1971, s. 117–131.

de la volumineuse «Correspondance Politique» entretenue avec la Pologne depuis le XVII^e siècle, correspondance au sein de laquelle l'histoire de Gdansk a bien évidemment toute sa place. Plus encore, il est curieux de constater que le répertoire de Ghislain Brunel passe totalement sous silence la «Correspondance Politique», totalement distincte de la précédente, entretenue par la monarchie française avec la ville de Dantzic.

Or ce ne sont pas moins de 54 volumes de cette «Correspondance Politique» avec Dantzic que l'on peut consulter aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères à La Courneuve, dans la série 33 CP. Tous ces volumes, à l'exception du premier, concernent le XVIII^e siècle. Ils sont en très bon état de conservation, et très lisibles si l'on fait abstraction des très nombreux passages chiffrés dont la compréhension implique évidemment la connaissance des «chiffres» utilisés. En dépit de cette difficulté, il s'agit d'une source très intéressante pour l'histoire de Gdansk au XVIII^e siècle, qui semble avoir été encore très peu exploitée jusqu'ici. Quant au volume 1, déjà utilisé par Maciej Serwanski dans sa thèse sur les relations franco-polonaises au temps de la Guerre de Trente Ans⁶, il présente l'inestimable intérêt de couvrir la première moitié du XVII^e siècle (1629–1660), une période cruciale pour l'histoire des relations franco-polonaises, période pour laquelle on ne dispose guère de documents complémentaires dans d'autres fonds d'archives français. L'analyse du contenu de ce premier volume a déjà été ébauchée dans deux contributions dont je reprendrai ici quelques unes des conclusions⁷.

Ce premier volume de la Correspondance Politique de la monarchie française avec Dantzic comporte 411 feuillets en bon état de conservation, plus ou moins faciles à lire. C'est, à ce qu'il semble, tout ce qui a pu être sauvé de la correspondance entretenue au XVII^e siècle par la monarchie française avec la ville de Dantzic où, depuis 1610, la France est représentée par un consul⁸, ainsi que par des envoyés intermittents. Le nombre des feuillets varie beaucoup selon les années, devenant plus important à mesure qu'on avance dans le temps, mais avec de grosses lacunes pour certaines périodes⁹. On ne sait pas ce que

⁶ M. Serwański, *Francja wobec Polski w dobie wojny trzydziestoletniej (1618–1648)*, Poznań 1986.

⁷ M.-L. Pelus-Kaplan, *Grand commerce ou grande politique? Le premier volume de la Correspondance politique de la monarchie française avec Dantzic (1629–1660)* [w:] *Polska-Franca-Europa. Studia z dziejów Polski i stosunków międzynarodowych. Mélanges offerts à Maciej Serwanski*, dir. M. Forycki, A. Jakuboszczak et alii, Poznań 2011, s. 685–704; M.-L. Pelus-Kaplan, *Le premier volume de la Correspondance Politique de la France avec Dantzic: une vision française de la construction des identités de l'Europe centrale et orientale au temps de Richelieu et de Mazarin?* [w:] *Correspondances et construction des identités en Europe centrale (1648–1848)*, dir. F. Cadilhon, M. Figeac, C. Le Mao, Paris 2013, s. 113–132.

⁸ M.-L. Pelus-Kaplan, *La nomination du premier consul français à Gdansk le 23 avril 1610: «non événement», ou date historique?* [w:] *Entre Gdansk et Paris*, Actes du colloque de Gdansk du 23 avril 2010, à paraître.

⁹ Outre les copies de quelques lettres en latin échangées entre les autorités de la ville de Dantzic et le roi de France, ce volume contient pour l'essentiel la correspondance envoyée par les représentants du roi de France aux principaux responsables des affaires étrangères à Paris; les grosses lacunes se situent entre 1629 et 1634 (un seul document en 1629: les clauses de la trêve d'Altmark, aucune missive entre ces deux dates), et pendant la période 1650–1655.

sont devenues les missives des années précédant 1629 ou postérieures à 1660, pas davantage où sont passées celles qui, de toute évidence, manquent à l'appel pour ces trente années, auxquelles certaines des lettres conservées font allusion. L'étude de ce volume très lacunaire se trouve compliquée par le fait que nombre de lettres n'indiquent pas le nom de leur destinataire, parfois c'est celui de l'expéditeur, voire les deux, qui manquent à l'appel. Certaines pièces semblent d'ailleurs n'être que des brouillons inachevés; la fin du volume rassemble de simples feuilles d'avis non signées, faisant état des dernières nouvelles de la situation internationale en Europe du Nord. La ville de Dantzig jouait alors, dans la transmission des informations tout comme dans la diplomatie internationale, un rôle incontournable du fait de sa position stratégique¹⁰.

Nous avons donc affaire à une source à la fois incomplète et hétéroclite, parfois difficile à interpréter, mais qui n'en constitue pas moins un témoignage précieux sur la représentation qu'avaient de la ville de Dantzig, dans la première moitié du XVII^e siècle, les autorités politiques françaises et leurs diplomates, dans le contexte de la politique française de lutte contre l'hégémonie des Habsbourg¹¹.

Le plus intéressant, parmi les représentants français à Gdansk, est Henri (de) Canasilles (ou Canasilhes), sans doute apparenté à une famille bordelaise connue pour son commerce avec le monde baltique, qui occupe la fonction de consul de France à Dantzig entre 1629 et 1657 au moins¹². Ce consul a vu, au cours de ces presque trente années, son rôle évoluer fortement: axé au départ sur la protection du commerce français et de la navigation française dans le grand port de la Vistule, il évolue progressivement, à partir de l'entrée de la France dans la «guerre ouverte» en 1635, vers celui d'informateur de la monarchie française sur les événements de Pologne et d'Europe orientale; bien plus, la confiance qu'on place en lui va faire de ce personnage, relativement modeste mais bon connaisseur des réalités polonaises et baltiques, une courroie de transmission de première importance entre la Cour de France et ses représentants en Pologne, et même un auxiliaire incontournable de la diplomatie française, au point qu'en 1645, l'envoyé français Brégy le qualifie non plus de «consul», mais d'«agent» du roi de France en Pologne¹³. Assez savoureuses du fait de leur style très direct et de leur orthographe plus que fantaisiste, les lettres de Canasilles s'adressent soit à d'authentiques diplomates français

¹⁰ Zob. E. Schnakenbourg, *Les chemins de l'information: la circulation des nouvelles depuis la périphérie européenne jusqu'au gouvernement français au début du XVIII^e siècle*, «Revue Historique», n° 638, Avril-Juin 2006, s. 201–311.

¹¹ Zob. M. Serwanski, *La place de la Pologne sur l'échiquier français au XVII^e siècle*, «XVII^e siècle» 190 (1996), s. 115–130; M. Serwanski, *La Pologne dans la rivalité entre la Maison d'Autriche et la France (XVI^e–XVIII^e siècles). Essai de synthèse [w:] La Pologne et l'Europe occidentale du Moyen Âge à nos jours*, dir. M. Forycki, M.-L. Pelus-Kaplan, M. Serwanski, D. Tollet, Poznań 2004, s. 43–48.

¹² Pierre et Nicolas Canasilles (ou encore Canesilles, Canisils), sans doute apparentés à Henri, sont actifs dans le commerce bordelais au cours des années 1630, notamment dans les échanges avec l'Europe du Nord, et plus particulièrement avec Dantzig. Zob. Y.-M. Bercé, *Histoire des croquants. Etudes des soulèvements populaires au XVII^e siècle dans le sud-ouest de la France*, Genève 1974, t. 1, s. 298, 304, 309.

¹³ AMAE, CP Dantzig 1, F°169 R° (24/11/1645).

en poste en Europe du Nord, tel Claude de Mesmes comte d'Avaux¹⁴, soit surtout à un ou plusieurs correspondants parisiens de l'entourage royal, le principal étant Bouthillier, Comte de Chavigny, secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères de mars 1632 à mai 1643¹⁵.

Si le consul Canasilles est le représentant stable de la monarchie française à Dantzig jusqu'à la veille de la paix d'Oliva (1660)¹⁶, plusieurs diplomates français, à des titres divers, se succèdent dans la grande ville cosmopolite vassale du roi de Pologne, chargés de missions plus ou moins délicates pour lesquelles ils bénéficient de l'assistance efficace du consul.

Le premier en date, Charles d'Avaugour, qualifié à partir de 1636 de «résident pour le service du roy à Dantzig», est chargé spécifiquement, entre 1636 et 1643, de défendre auprès du roi de Pologne les intérêts de Dantzig dans le conflit qui l'oppose à Ladislas IV à propos des droits de douane que le souverain entend lever à son profit sur le trafic portuaire¹⁷. Un peu plus tard arrive Mr. de Flecelles-Brégy chargé, à titre de résident, de négocier le remariage de Ladislas IV, veuf de son épouse autrichienne, avec la princesse française Marie-Louise de Gonzague-Nevers¹⁸. En 1648, alors que Brégy se prépare à partir pour l'ambassade française de Constantinople, il est rejoint par le comte d'Arpajon qui doit le remplacer à Gdansk¹⁹, mais les troubles de la Fronde font que la correspondance politique avec Dantzig n'a pas été conservée pendant plusieurs années, nous n'avons donc que très peu de lettres de lui. Après le retour aux commandes de Mazarin, principal destinataire depuis 1643 de cette correspondance, on voit s'affairer à Dantzig Antoine de Lumbres, seigneur d'Herbington²⁰; chargé à partir de 1656 de s'entremettre pour rétablir, une nouvelle fois, la paix entre Suède

¹⁴ Claude de Mesmes, comte d'Avaux (1595–1650), conseiller d'Etat, est ambassadeur en Europe du Nord (Danemark, Suède, Pologne, Basse Saxe, Hambourg). Il fut avec Servien un des principaux négociateurs de la Paix de Westphalie, après avoir été le médiateur de la Trêve de Stuhmsdorf entre Suède et Pologne en 1635. Zob. L. Bély, *Les relations internationales en Europe (XVIIe–XVIIIe siècles)*, Paris 1992, s. 145.

¹⁵ Léon Bouthillier, comte de Chavigny (1608–1652) est secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères de mars 1632 à mai 1643, date à laquelle il est désigné comme plénipotentiaire au congrès de Münster. Zob. L. Bély, G.-H. Soutou, L. Theis (dir.), *Dictionnaire des Ministres des Affaires Etrangères 1589–2004*, Paris 2005, s. 34–39.

¹⁶ La dernière lettre signée par Canasilles est de 1657.

¹⁷ Charles du Bois de Bretagne, comte d'Avaugour, sera pendant le «déluge» ambassadeur de France en Suède. A propos de la mission qui lui est confiée à Dantzig de septembre 1636 à 1643, zob. Pelus-Kaplan, *Grand commerce ou Grande Politique?* (art. cit.), s. 698–703.

¹⁸ Nicolas de Flecelles-Brégy, «conseiller du roi en sa court de parlement». Serwański, *Francja wobec Polski* (op. cit.), s. 315, przyp. 114.

¹⁹ A propos de ce personnage, zob. Serwański, *Francja wobec Polski*, op. cit., passim. Zob. też F.-X. Cuche, *Etrangers et influences étrangères en Pologne au XVIIe siècle: le regard de deux voyageurs célèbres, Saint Amant et Regnard*, [w:] *Les influences étrangères en Pologne du Moyen Age à nos jours*, Actes du colloque de Strasbourg des 3 et 4 juin 1992, s. 42, 49, 52.

²⁰ Il est qualifié par les historiens de «diplomate expérimenté et adroit». M. Serwański, *La politique de la France à l'égard de la Pologne pendant la seconde Guerre du Nord (1655–1660)* [w:] *Guerres et paix en Europe centrale aux époques moderne et contemporaine. Mélanges offerts à Jean Bérenger*, dir. D. Tollet, Paris 2003, s. 550 ; à propos des négociations de la paix d'Oliva: K. M. Kantorska, *Les médiations françaises auprès des couronnes du Nord au XVIIe siècle. Les tentatives d'arbitrage* [w:] *L'invention de la diplomatie. Moyen Age — Temps modernes*, dir. L. Bély, I. Richefort, Paris 1998, s. 232–233.

et Pologne, il sera un des principaux artisans du traité signé en 1660 à Oliva. Ecrites dans un meilleur français que celles de Canasilles, les dépêches de ces diplomates de carrière, bien que moins pittoresques, sont intéressantes à plus d'un titre, notamment en ce qu'elles révèlent de la perception, par le personnel monarchique français, du grand port de la Vistule.

Aux yeux de la monarchie française d'alors, la ville de Dantzig est parfaitement dissociable de l'Etat polono-lituanien auquel elle se rattache cependant ; la preuve en est l'existence, sous l'Ancien Régime, de deux correspondances politiques distinctes, l'une avec la Pologne, l'autre avec Dantzig. On attendrait, de la part des Français présents dans le grand port polonais, que leurs lettres témoignent, ne serait-ce qu'un peu, de l'aspect de la ville et de la vie quotidienne qui s'y déroule, à un moment où Dantzig connaît un brillant apogée, tant du point de vue de sa vie économique que du point de vue culturel²¹. Il n'en est rien pourtant, ce que nous devons évidemment regretter, sans pour autant nous en étonner : le but des correspondances diplomatiques est, en effet, avant tout d'informer au jour le jour les correspondants restés en France des nouvelles d'ordre politique, diplomatique ou militaire, le reste n'ayant pas d'intérêt pour la mission confiée aux hommes du roi de France en poste à Dantzig. C'est donc pour l'essentiel l'identité politique de la ville, ainsi que son identité économique dans la mesure où elle a une importance politique, qui transparait à travers leurs écrits.

Qualifiée de «ville hanséatique», un titre que la France continue de lui attribuer occasionnellement jusqu'en plein XVIIIe siècle²², Dantzig jouit aux yeux de la monarchie française d'une indépendance réelle, et donc mérite d'être traitée à l'égal des trois «villes hanséatiques» du Saint Empire (Lübeck, Hambourg et Brême) pour lesquelles est également tenue une branche spécifique de la Correspondance Politique française. L'indépendance de Dantzig vis-à-vis du roi de Pologne se fonde sur des privilèges anciens, que la ville ne cesse d'invoquer face aux visées «absolutistes» des rois de Pologne à son égard. Ce qui ressort, dès le début de ce volume, c'est d'abord la fierté ombrageuse d'une ville qui se comporte en puissance indépendante: d'Avaugour l'apprend à ses dépens lorsque, arrivé avec le titre de résident mais sans avoir encore reçu ses lettres de créance, il doit attendre l'arrivée de ces lettres pour pouvoir être enfin reçu officiellement par les autorités de la ville.

Dantzig étant, dans les années 1630, en conflit avec le roi de Pologne à cause de l'affaire des «daces» (taxes) que ce dernier prétend lever sur son trafic maritime, la volonté de la ville d'afficher son indépendance prend à cette époque une tournure quasi militaire: on est au bord de la rébellion armée. D'où la nécessité pour elle d'obtenir le soutien des puissances étrangères. Prévoyant un coup de force du roi contre la ville récalcitrante, le consul de France redoute une crise internationale. Connaissant la nécessité pour la France et surtout pour les autres puissances occidentales (les Hollandais notamment) de venir se fournir à Dantzig en céréales et en matériaux de marine, Canasilles croit «qu'une

²¹ Zob. E. Cieślak, C. Biernat, *History of Gdansk*, Gdańsk 1995, s. 101–181; M. Bogucka, *Das alte Danzig*, Leipzig 1980.

²² Zob. *Supra*, przyp. 4.

protestation ou remontrance par lettre de Sa Majesté jointe aux autres princes donneroit une grande résolution aux seigneurs (la noblesse polonaise) qui sont contraires (à la levée de la dace) et aux villes maritimes qui peuvent souffrir ou empescher totalement l'affaire»²³. On voit ici à quel point l'importance bien connue du commerce maritime de Dantzic est, aux yeux des diplomates français, indissociable des questions politiques: à un moment où la France, touchée comme le reste de l'Europe occidentale par le «petit âge glaciaire», a absolument besoin de maintenir sa présence commerciale dans l'aire baltique d'où elle importe des grains en temps de famine, la protection du roi de France sur la ville de Dantzic est nécessaire, dans l'intérêt même du commerce et de l'économie du royaume de France. Toutefois cette conscience très nette de l'importance capitale du port de Dantzic pour l'économie française demeure, dans cette correspondance, le plus souvent implicite, car bien connue des correspondants auxquels sont adressées ces lettres.

Les diplomates français en revanche signalent à plusieurs reprises l'existence de différends en matière religieuse entre le roi de Pologne et la ville. Officiellement luthérienne, la ville de Dantzic doit néanmoins se plier aux constitutions tolérantes de la «république», mais elle ne le fait qu'à contre cœur, en privilégiant systématiquement les Luthériens, d'où les protestations des autres confessions chrétiennes: ainsi en 1638, le roi et la Diète de Pologne demandent la restitution aux catholiques de la cathédrale; en 1641, un différend du même ordre se produit, «ce qui à la prochaine diète augmentera tousiours les plaintes des Polonois contre Danzic»²⁴. Ces dissensions religieuses ne peuvent, selon les diplomates français, qu'affaiblir la ville face au roi: «hier notre sénat de Dantzic créa 4 nouveaux officiers, tous luthériens, et comme les calvinistes pretendoient quelcune de ces charges, cela n'ayde pas a croistre le peu d'intelligence qu'il y a entre eux. De quoy un jour la cour de Varsovie pourra se prévaloir»²⁵.

Même si dans les années 1640 l'affaire des «daces» est en principe réglée, les relations demeurent tendues entre la ville et le roi. De multiples incidents l'attestent. Ainsi, en décembre 1642, D'Avaugour informe qu'«il est arrivé depuis peu une petite dispute entre cette ville et quelques gentilshommes y voisins», «on est venu aux coups qui ont emporté un Polonois, ce qui, joint à diverses autres petites picques inévitables qu'ont souvent les Dantzicquois avec le général ou le particulier de la Polongne, n'aydent guère à les remettre bien ensemble»²⁶.

Le remariage de Ladislas IV avec Marie-Louise de Gonzague²⁷ aurait pu fournir l'occasion d'une réconciliation entre le roi et la ville où devait arriver et séjourner la nouvelle reine. Toutefois, à l'occasion du versement de la dot, Roncalli, ambassadeur du roi de Pologne en France, avertit la reine contre cette ville qui «estoit hors de l'obéissance dudit roy et fort ennemie de Sa Majesté»²⁸.

²³ AMAE CP Dantzic 1, f. 26–27 (1637).

²⁴ AMAE CP Dantzic 1, f. 101.

²⁵ AMAE CP Dantzic 1, f. 98 (mars 1641).

²⁶ AMAE CP Dantzic 1, f. 111.

²⁷ Au sujet de cette princesse appelée en Pologne Louise-Marie, zob. L. Bély, *La société des princes, XVIe-XVIIIe siècles*, Paris 1999, s. 246–255.

²⁸ AMAE CP Dantzic 1, f. 193–196 (janvier 1646).

Si l'on met à part l'insistance permanente sur les mauvaises relations d'une ville très jalouse de son indépendance avec le roi et la «république» de Pologne, on doit reconnaître, finalement, que cette correspondance diplomatique révèle assez peu de choses sur la ville de Dantzig en elle-même. La population de la ville, ses élites sociales notamment, ne sont pas évoquées dans ces échanges épistolaires, ou seulement de manière très indirecte. En dépit des bonnes relations qui existent entre les représentants du roi de France et les autorités de la ville, il est clair que les envoyés français ne semblent guère intégrés au sein de la bourgeoisie dantzigoise qui les traite en étrangers²⁹, si bien qu'ils n'ont rien de plus pressé, lorsque leur mission ne les retient pas à Dantzig, que de rejoindre la cour de Pologne dans ses pérégrinations. C'est ainsi qu'en mars 1657, De Lumbres avoue attendre avec impatience les moyens financiers nécessaires pour «sortir d'une ville où presentement il n'y a rien à faire»³⁰, ce qui peut nous étonner quand on sait à quel point était florissante, à cette époque, la vie intellectuelle et artistique de la cité.

Nous pourrions être tentés de conclure à l'absence d'intérêt de cette correspondance diplomatique pour l'histoire de la perception de la ville de Gdansk par les Français du XVII^e siècle. Toutefois, le quasi silence de nos diplomates, nous l'avons vu déjà à propos de l'importance économique de la ville, loin d'être un signe d'ignorance ou de désintérêt, témoigne plutôt du fait qu'ils pensent n'avoir rien à dire sur des choses bien connues de tous, et qui ne concernent pas leur mission. C'est une perception révélée en quelque sorte «en creux» par les silences de ces lettres. En fait, cette grande ville cosmopolite n'étonne pas les diplomates français. Sans doute la trouvent-ils très semblable à ce qu'ils ont pu voir dans d'autres grands ports de l'Europe du Nord, comme Amsterdam ou Hambourg. Le mutisme des diplomates français peut donc être considéré comme révélateur, en lui-même, de l'identité de la ville de Dantzig telle que la conçoivent les envoyés français: une ville perçue comme «occidentale» et allemande, pas ou très peu comme «polonaise», une ville très attachée à son indépendance, notamment vis-à-vis des rois de Pologne. Mais une ville dont l'importance politique et surtout économique ne fait aucun doute, à tel point qu'il ne leur paraît pas nécessaire d'insister sur ce fait bien connu de tous, et notamment des autorités françaises.

Marie-Louise Pelus-Kaplan, The history of the city of Gdańsk in modern times. A new look in the light of French archives and records in French

Summary

Ghislain Brunel's book „Sources to the history of Poland and Poles in the French Archives” (Les Sources de l'histoire de la Pologne et des Anglais dans les archives françaises, the Direction des Archives de France, 2003) is a mine of information, especially to the history of the city of Gdańsk. However the records from the holdings

²⁹ De Lumbres se plaint en décembre 1656, du manque d'argent pour subvenir aux frais de sa fonction. Endetté auprès d'un bourgeois de Gdansk, il dit avoir été mis en relation avec ce créancier par le Sr de Formont, membre d'une famille bien connue, d'origine française, installée à Dantzig. (AMAE CP Dantzig 1, F. 279/280, F. 300 V).

³⁰ AMAE CP Dantzig 1, f. 332.

of the Ministry of Foreign Affairs (formerly located at the Quay d'Orsay and today available in the new buildings La Courneuve, north of Paris) were in principle left out. Political correspondence between the French monarchy and the city of Gdańsk ('Danzig' as then it was spelled) of the modern era was voluminous and generally applied to the 18th c. The first volume concerns only the 17th c., exactly the years 1629–1660. Despite the gaps and unusual nature of this volume, it demonstrates the importance that was laid by the French monarchy on this grand port on the Vistula River (there are important French diplomats mentioned, for example, the French consul in Gdańsk Henri de Canasilles). Port in Gdańsk was necessary point of supply with corn, that was needed by France periodically. Additionally, the city of Gdańsk was a very important place to conduct diplomacy and collect news of Northern and Eastern Europe. This was confirmed by the representatives of France in their letter; nonetheless, they considered it unnecessary to stress the importance of Gdańsk, because it was known to their correspondents. These documents give a sufficiently precise picture of difficult relations between the independent city of Gdańsk and kings of Poland.

Marie-Louise Pelus-Kaplan, Dzieje Gdańska w czasach nowożytnych. Nowe spojrzenie w świetle archiwów francuskich i dokumentów francuskojęzycznych

Streszczenie

Książka Ghislaina Brunela „Źródła do historii Polski i Polaków w archiwach francuskich” (*Les sources de l'histoire de la Pologne et des Polonais dans les archives françaises*, Direction des archives de France, 2003) jest kopalnią wiadomości, zwłaszcza do historii miasta Gdańska. W zasadzie pominięto w niej jednak źródła z archiwum Ministerstwa Spraw Zagranicznych, dawniej położonego na Quay d'Orsay, a dziś dostępnego w nowych budynkach w La Courneuve na północ od Paryża. Korespondencja polityczna monarchii francuskiej z miastem Gdańskiem („Dantzig”, jak wtedy pisano) z epoki nowożytnej jest wielotomowa i dotyczy zasadniczo wieku XVIII. Tylko tom pierwszy dotyczy wieku XVII, a dokładnie lat 1629–1660. Pomimo luk i nietypowego charakteru, tom ten, w którym występują ważni dyplomaci francuscy, jak np. konsul francuski w Gdańsku Henryk Canasilles, świadczy o znaczeniu, jakie dla monarchii francuskiej miał ten wielki port nad Wisłą. Był on niezbędny dla zaopatrzenia w zboże, którego Francja okresowo potrzebowała. Gdańsk był też bardzo ważnym miejscem do prowadzenia dyplomacji i zbierania wiadomości o Europie północnej i wschodniej. Potwierdzają to listy przedstawicieli Francji, którzy uważali za zbędne przypomnianie znaczenia Gdańska, bo było ono znane ich korespondentom. Dokumenty te informują w sposób wystarczająco dokładny o trudnych stosunkach niezależnego miasta z polskimi królami i z Rzeczpospolitą.

Z francuskiego przełożył Michał Kulecki

Słowa kluczowe: Gdańsk, archiwa francuskie, polonika